

# Appel à Professeurs invités Institut Convergence DATAIA

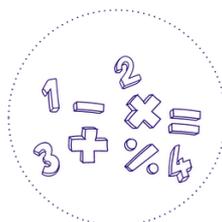
## Contexte général de l'appel

DATAIA est l'institut IA de l'Université Paris-Saclay dédié aux sciences des données, l'IA et à leurs interfaces disciplinaires et applicatives. Il rassemble plus de 800 enseignants-chercheurs provenant d'Universités, d'organismes de recherche nationaux et de Grandes Ecoles et 46 laboratoires. Financé en tant qu'institut convergence par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre des « Programmes d'Investissements d'Avenir » et labellisé Cluster IA en 2024, DATAIA vise à :

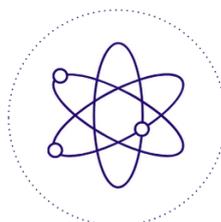
- 1) Mobiliser des compétences pluridisciplinaires afin de produire des savoirs nouveaux ;
- 2) Développer, en lien avec ces recherches interdisciplinaires, des formations d'excellence innovantes aux niveaux master et doctorat, en formation initiale comme en formation continue ;
- 3) Structurer dans la durée des collaborations internationales et industrielles de haut niveau scientifique autour des principaux défis relevés par l'Institut.

## Périmètres scientifiques de l'appel et objectifs

Les réponses à cet appel devront montrer en quoi elles concourent aux objectifs de DATAIA décrits sur le site <https://www.dataia.eu/linstitut-dataia-paris-saclay> et entrent dans les thématiques de recherche de l'Institut :



**Mathématiques  
& IA**



**Physique  
& IA**



**L'IA pour la  
médecine**

### AXES TRANSVERSES

- Protection des données et éthique dans l'IA
- Sobriété numérique et fiabilité
- Gestion des données et des ressources

Les invités devront être rattachés à au moins deux équipes de recherche appartenant

aux établissements partenaires de l'institut DATAIA (voir la liste en annexe 1).

Cet appel 2024-2025 financera des invitations, au fil de l'eau, d'1 à 12 mois, sans contrainte de date de début. La personnalité invitée doit occuper une position de chercheur ou d'enseignant-chercheur dans une université ou un organisme de recherche étranger. L'institut DATAIA finance la visite à hauteur de 4 000€ par mois sous forme d'allocation qui seront utilisés pour la rémunération du visiteur et/ou pour ses frais de séjour. DATAIA attribue une indemnité complémentaire pour les frais de voyage :

- jusqu'à 1 000 € pour un invité en provenance d'un pays d'Europe,
- jusqu'à 1 500€ pour un invité en provenance d'un pays hors d'Europe.

Les invitations de plus de 3 mois seront favorisées.

## Attendus/Engagements

Pour les visites de moins de 3 mois, le visiteur s'engage à proposer au moins une intervention dans le cadre des séminaires et des activités d'animation de la communauté DATAIA.

Pour les visites de plus de 3 mois, le visiteur s'engage à proposer un cycle de cours ou de séminaires aux niveaux master ou doctorat dans les laboratoires partenaires. Pour les séjours de longue durée, le jury appréciera l'engagement du visiteur dans les activités de co-encadrement d'étudiants (e.g., stages de M2, PhD, post-doctorants...) et de montage de collaboration.

Les bénéficiaires du soutien de l'institut DATAIA doivent faire apparaître dans toutes les communications scientifiques associées aux activités financées la mention de DATAIA et des programmes d'investissements d'Avenir (PIA) en insérant la mention : This research was supported by DATAIA convergence institute as part of the « Programme d'Investissement d'Avenir », (ANR-17-CONV-0003) operated by [Partner] XXX. »

## Périmètre partenarial de l'appel

Cet appel est réservé aux équipes relevant du périmètre de l'Institut DATAIA. Seuls les laboratoires des établissements partenaires figurant dans la convention de financement pourront être porteurs et gestionnaires des crédits alloués (cf. liste en Annexe 1).

## Modalités de soumission des propositions

Le dossier sera élaboré conjointement par les laboratoires d'accueil et la personnalité pressentie pour une invitation.

**Le dossier sera soumis au moins 3 mois avant la date prévisionnelle de la visite** par un

des laboratoires d'accueil par email à : [submission-dataia@inria.fr](mailto:submission-dataia@inria.fr)

Vous pouvez poser vos questions sur cet appel à : [contact-dataia@inria.fr](mailto:contact-dataia@inria.fr)

Pour **les visites inférieures à 3 mois**, la demande d'aide devra comporter

- Le dossier scientifique avec les éléments suivants :
  - CV du/de la candidat(e) (3-5 pages indiquant ses coordonnées, son statut et son établissement d'origine ainsi que les principales contributions scientifiques) ;
  - Axe scientifique de l'institut DATAIA concerné par la visite (cf le paragraphe « Périmètres scientifiques de l'appel et objectifs » en début du texte de l'appel) ;
  - Proposition d'une intervention dans les activités d'animation de la communauté DATAIA (séminaires du laboratoire d'accueil, séminaires DATAIA, autres) ;
  - Retombées attendues pour l'Institut DATAIA ;
  - Motivation de la demande de financement d'une visite courte à DATAIA et indiquer si une soumission aux appels professeurs invités existants dans l'écosystème (laboratoires, Graduate Schools, objets interdisciplinaires, etc) de l'Université Paris-Saclay a déjà été effectuée/envisagée.
- L'annexe administrative et financière indiquant :
  - Le laboratoire d'accueil et les coordonnées du porteur de la demande ;
  - L'établissement gestionnaire des financements et les contacts administratifs, financiers en charge du suivi du dossier ;
  - Les dates prévisionnelles de visite ;
  - Le montant de l'aide souhaité et le nombre de mois à financer.

Un modèle de réponse est disponible sur le site : <https://www.dataia.eu/appel-projets/appel-professeurs-invites>

Pour les **visites de 3 mois ou plus**, la demande d'aide devra comporter

- Le dossier scientifique avec les éléments suivants :
  - Le CV du/de la candidat(e) (3-5 pages indiquant ses coordonnées, son statut et son établissement d'origine ainsi que les principales contributions scientifiques) ;
  - L'axe scientifique de l'institut DATAIA concerné par la visite (cf le paragraphe « Périmètres scientifiques de l'appel et objectifs » en début du texte de l'appel) ;
  - Le programme de travail durant la visite (max 1 page) ;
  - La proposition de cours / séminaires (max 1/2 page) ;
  - Les retombées attendues pour l'Institut DATAIA ;

- L'annexe administrative et financière indiquant :
  - Le laboratoire d'accueil et les coordonnées du porteur de la demande ;
  - L'établissement gestionnaire des financements et les contacts administratifs, financiers en charge du suivi du dossier ;
  - Les dates prévisionnelles de visite ;
  - Le montant de l'aide souhaité en détaillant :
    - Le coût global estimé de la visite ;
    - Le nombre de mois à financer ;
    - La répartition des coûts par type de frais (mission, indemnité, rémunération) ;
    - Les possibilités de cofinancements par d'autres organismes.

Un modèle de réponse est disponible sur le site : <https://www.dataia.eu/appel-projets/appel-professeurs-invites>

## **Modalité de sélection des projets**

Les projets seront étudiés et sélectionnés par le comité exécutif de DATAIA ainsi que son comité des programmes et une réponse sera apportée dans le mois suivant la date d'accusé de réception de la soumission.

## Annexe 1

### Liste des établissements partenaires de DATAIA

Agro ParisTech  
CentraleSupélec  
CEA-Saclay  
CNRS Saclay (DR4)  
ENS Paris-Saclay  
IFP-Energies Nouvelles  
Inria Université Paris-Saclay  
Institut Mines Télécom Business School  
INRAE Ile de France (centres de Jouy-en-Josas-Antony, Versailles-Saclay)  
ONERA  
Université d'Evry-Val-d'Essonne  
Université Paris-Saclay  
Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines